

**Évaluation périodique des
programmes de maîtrise recherche,
de maîtrise professionnelle et de
doctorat en économie**

Faculté des sciences sociales

Conseil universitaire du 5 novembre 2019



UNIVERSITÉ
LAVAL

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de maîtrise recherche (M.A.), de maîtrise professionnelle (M.A.) et de doctorat (Ph. D.) en économique sont rattachés à la Faculté des sciences sociales (FSS). L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département d'économique.

La maîtrise recherche et la maîtrise professionnelle en économique sont composées de 45 crédits, alors que le doctorat en compte 90. À la session d'automne 2017, les programmes de maîtrise recherche, de maîtrise professionnelle et de doctorat comptaient respectivement 28, 25 et 26 étudiants. Il s'agit de la deuxième évaluation périodique de ces programmes; la dernière évaluation remonte à 2005 (CU-2005-15).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) a réalisé, durant l'hiver 2017, des consultations auprès des personnes concernées par les programmes (étudiants, diplômés et enseignants). Les directions des programmes ont déposé les dossiers d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en septembre 2017. Ces dossiers ont été transmis à deux experts provenant de l'Université du Québec à Montréal et de McMaster University. Les experts ont effectué une visite à l'Université Laval en octobre 2017 afin de rencontrer tous les intervenants et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval¹.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que les programmes sont pertinents et de qualité. Le CIEP a identifié les principales forces de ces programmes. Par ailleurs, il a formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes satisfont pleinement aux normes d'évaluation et il a fait des suggestions pour les améliorer. Conformément à la Politique, le doyen de la FSS devra proposer des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions par le biais d'un plan d'action.

PRINCIPALES FORCES

- La compétence et la disponibilité des professeurs.
- La qualité de l'enseignement.
- L'offre de formation en économie expérimentale et comportementale.
- La présence du Laboratoire d'économie expérimentale de l'Université Laval (LEEL) et des centres de recherche dans le domaine.
- La qualité de la formation théorique.
- La préparation des étudiants pour occuper efficacement un emploi dans le domaine.
- L'information transmise aux étudiants concernant les ressources disponibles.
- L'organisation d'une activité annuelle de réseautage : la *Journée d'économie appliquée*.
- La durée des études à la maîtrise recherche.
- L'accès au centre de données de recherche de Statistique Canada et à un ordinateur puissant (Colosse).

1. Source :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf.

RECOMMANDATIONS

- R1 Que l'on présente les objectifs spécifiques de la maîtrise et du doctorat en économique dans la description officielle des programmes.
- R2 Que l'on s'interroge sur le niveau de mathématiques exigé pour être admis à la maîtrise en économique et que l'on s'assure qu'il est cohérent avec celui atteint par les diplômés du baccalauréat en économique.
- R3 Que l'on examine la possibilité de bonifier l'offre de cours à option des programmes de maîtrise et de doctorat en économique.
- R4 Que l'on révise les conditions d'admission et les conditions de poursuite au doctorat afin de favoriser la réussite et la diplomation des étudiants.
- R5 Que les enseignants se concertent pour arrimer le contenu des cours des programmes de maîtrise et de doctorat en économique.
- R6 Que l'on clarifie et précise les exigences relatives à l'essai afin qu'elles se distinguent bien de celles du mémoire.

SUGGESTIONS

- S1 Que l'on s'assure que les programmes de maîtrise et de doctorat en économique couvrent les secteurs importants et en émergence.
- S2 Que l'on évalue la possibilité d'établir des ententes avec des universités canadiennes et étrangères afin de favoriser les échanges étudiants au doctorat en économique et la promotion du programme.
- S3 Que l'on sonde les étudiants de la maîtrise en économique sur leur intérêt pour les concentrations.
- S4 Que l'on informe suffisamment à l'avance les étudiants de la maîtrise et du doctorat en économique de la fréquence de l'offre de cours à option.
- S5 Que l'on encourage les professeurs à établir un plan de collaboration avec leurs étudiants.

**Évaluation périodique des programmes de maîtrise recherche, de
maîtrise professionnelle
et de doctorat en économique**

PLAN D'ACTION DU DOYEN
de la Faculté des sciences sociales

soumis au
vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

24 octobre 2019



1. Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté des sciences sociales a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

C'est à la session d'hiver 2017 que le processus d'évaluation des programmes de 2^e et 3^e cycles a débuté avec des consultations réalisées sur internet auprès des étudiants, des diplômés récents et des enseignants. Une visite du département par des évaluateurs a ensuite eu lieu au mois d'octobre 2017, alors que le Rapport synthèse d'évaluation du Comité institutionnel d'évaluation des programmes a été déposé le 28 mars 2019. Notons que les deux directions des deux programmes d'études supérieures en science économique ont été renouvelées entre le début de ce processus d'évaluation et l'élaboration de ce plan d'action, et que plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre par les nouvelles directions.

2. Présentation de la discipline, du ou des programmes et des perspectives d'avenir

La plupart des informations contenues dans cette section sont tirées du site web départemental ainsi que du document d'autoévaluation préparé par les directions des programmes de 2^e et 3^e cycles.

La science économique étudie les comportements humains en présence de rareté des ressources. Elle analyse également comment les agents économiques, c'est-à-dire les individus, firmes, organisations et gouvernements, interagissent entre eux notamment à travers les marchés, la négociation ou les processus politiques. Elle étudie aussi les dysfonctionnements des marchés pouvant justifier une intervention gouvernementale, mais aussi les défaillances de l'état comme la corruption.

Trois programmes aux études supérieures sont offerts au Département d'économique, à savoir une maîtrise avec stage et essai, une maîtrise de type recherche avec mémoire ainsi qu'un doctorat. Alors que tous ces programmes sont caractérisés par la rigueur scientifique, ils se distinguent par l'autonomie et la capacité de recherche demandées à ses étudiants dans le cadre de leur analyse.

En particulier, tel qu'indiqué dans le dossier d'autoévaluation et rapporté dans le rapport synthèse de l'évaluation, la maîtrise en économie permet « à l'étudiant de réaliser avec rigueur les étapes d'une analyse afin de proposer une solution à un problème. Elle lui permet de s'approprier des connaissances avancées et de développer des compétences afin d'intervenir efficacement dans son domaine »

L'étudiant développe une expertise et un ensemble de compétences particulièrement valorisées sur le « marché de l'emploi », notamment :

- la maîtrise d'outils d'analyse quantitative de pointe en économie;
- la capacité à rédiger un document bien structuré sur un sujet complexe;
- l'aptitude à communiquer oralement les résultats de son travail;
- la capacité de traiter de façon claire et cohérente un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- l'acquisition de connaissances approfondies dans la concentration de son choix.

Quant au doctorat en économie, on note dans le même rapport synthèse que le programme de doctorat - selon sa description officielle se trouvant sur le site Web de l'Université Laval « permet à l'étudiant d'acquérir un niveau élevé de connaissances des fondements théoriques de la discipline et une formation poussée dans les champs de spécialisation qu'il choisit d'approfondir. Il vise à développer chez l'étudiant la capacité de fournir un apport original à la recherche et à l'avancement des connaissances ».

Le dossier d'autoévaluation précise que ce programme permet :

- d'approfondir un sujet de recherche afin d'aller au-delà des connaissances et des pratiques actuelles en approfondissant, adaptant ou concevant des méthodes de recherche ou d'analyse;
- d'acquérir des outils et compétences nécessaires pour mener des recherches originales et de gérer un projet de recherche de façon autonome;
- de développer les habiletés nécessaires pour communiquer par écrit et oralement les résultats de ses recherches et s'engager dans un processus de partage et de transfert de connaissances et d'expertises dans une variété de situations;
- d'assurer le respect des normes, des règles d'éthique, d'intégrité et de favoriser l'exercice de pratiques reconnues en recherche et en diffusion des connaissances.

Les principaux employeurs des diplômés des trois programmes sont les gouvernements provinciaux et fédéraux, diverses organisations publiques et parapubliques, les grandes entreprises de tout secteur ainsi que les entreprises de génie-conseil. Suite à un doctorat en économique, les diplômés peuvent également trouver un emploi dans les organisations internationales ainsi que sur le marché académique.

3. Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

R1 - Que l'on présente les objectifs spécifiques de la maîtrise et du doctorat en économique dans la description officielle des programmes.

A-1.1 : Proposer aux comités de programmes de 2^e et de 3^e cycles une modification des objectifs globaux de chaque programme afin d'y inclure les objectifs spécifiques.

Précisions : Les comités de programmes seront consultés à l'automne 2019.

Résultats escomptés : Cette modification, qui sera affichée sur les sites web institutionnels, permettra une meilleure diffusion des objectifs des programmes.

R2 - Que l'on s'interroge sur le niveau de mathématiques exigé pour être admis à la maîtrise en économique et que l'on s'assure qu'il est cohérent avec celui atteint par les diplômés du baccalauréat en économique.

Le niveau de mathématiques exigé à l'admission est celui atteint par les diplômés du baccalauréat en économique. Les études supérieures en sciences économiques exigent des étudiants un approfondissement de leurs compétences en méthodes quantitatives. La science économique est technique, il est normal que les étudiants de nos programmes doivent poursuivre une formation en cette matière. Nous avons mis en œuvre plusieurs modifications à nos pratiques qui vont à terme contribuer à faciliter l'intégration au deuxième cycle. Notamment :

A-2.1 : Nous avons révisé le questionnaire que les étudiants hors Québec doivent remplir lors d'une demande d'admission afin de mieux cerner le niveau mathématique des candidats et éviter d'admettre des candidats n'ayant pas la formation préalable nécessaire.

Résultats escomptés : Une meilleure évaluation du niveau mathématique des candidats étrangers à l'admission.

A-2.2 : L'activité de mise à niveau mathématique offerte gratuitement chaque année à l'automne a été revue en profondeur. Dorénavant, cette activité aura lieu durant la première semaine de cours plutôt que durant la semaine précédant le début des cours. Ce changement d'horaire devrait permettre une plus grande participation des étudiants nouvellement admis à nos programmes, notamment les étudiants en provenance de l'étranger. La formule pédagogique va également être modifiée afin d'intégrer davantage les travaux de groupes.

Résultats escomptés : Une réduction de la disparité mathématique de chaque nouvelle cohorte d'étudiants.

A-2.3 : Nous avons développé un nouveau cours au baccalauréat intitulé ECN-2090 Logiciels et analyse de données qui vise à développer les capacités des étudiants en programmation des ordinateurs. Ce cours permet aux étudiants de mettre en application les concepts mathématiques sur lesquels s'appuie l'analyse économique.

Résultats escomptés : Une meilleure préparation pour les cours en économétrie de second cycle.

A-2.4 : Le contenu du cours ECN 7000 – Microéconomie I est revu en profondeur. La nouvelle mouture s'appuie uniquement sur les concepts mathématiques acquis au baccalauréat et met davantage l'accent sur la microéconomie appliquée. Les nouveaux concepts mathématiques nécessaires à la compréhension du cours seront introduits graduellement en cours de trimestre au fur et à mesure des besoins de la matière enseignée.

Résultats escomptés : Une formation en microéconomie mieux adaptée à la formation en mathématique du baccalauréat.

R3 - Que l'on examine la possibilité de bonifier l'offre de cours à option des programmes de maîtrise et de doctorat en économique.

La variété des cours à options à l'horaire chaque année découle de la disponibilité et du nombre des ressources professorales. Le Département d'économie vient d'engager trois nouveaux professeurs dont les spécialisations sont en analyse économique des données sociales, économie de la santé et macroéconomie. Ces engagements vont permettre de bonifier l'offre de cours des prochaines années aux 2^e et 3^e cycles.

A-3.1 : Un nouveau cours de niveau 7000 en économie de la santé intitulé « Économie de la santé avancée » sera développé et mis à l'horaire durant l'année 2020-2021. Ce cours sera par la suite offert à l'hiver sur une base annuelle. La création de ce nouveau cours est rendue possible l'engagement en juin 2019 d'une nouvelle ressource professorale.

Résultats escomptés : Un renforcement significatif dans un domaine en pleine expansion au département.

A-3.2 : Renforcer l'offre de cours en macroéconomie. L'engagement en novembre 2019 d'une nouvelle ressource professorale spécialisée en macroéconomie et macroéconométrie va permettre de renforcer

l'offre de cours en macroéconomie, notamment par le développement d'un cours de 2^e et 3^e cycle de niveau 7000 dédié à l'analyse économétrique des cycles économiques.

Résultats escomptés : Une meilleure formation offerte en analyse empirique de la conjoncture économique.

A-3.3 : Bonifier l'offre de cours en économie de l'environnement et des ressources naturelles. Un comité de professeurs étudiera la possibilité de bonifier cette concentration en ajoutant aux programmes existants un cours de niveau 7000 en économie écologique. Ce nouveau cours à développer viserait comme clientèle les étudiants aux études supérieures en économie et dans les domaines connexes (p.ex. en foresterie, génie des eaux, agroéconomie).

Précisions : D'une part, un cours d'économie écologique permettrait de mettre l'accent sur les aspects multidisciplinaires des questions environnementales, permettant ainsi d'aborder, par exemple, le thème de l'état de la biodiversité. D'autre part, un cours d'économie écologique permettrait une présentation systématique des méthodes d'évaluations multicritères autres que les seuls coûts et bénéfices économiques. Le défi principal lors de la mise sur pied du cours visé sera le développement d'une formule pédagogique qui ne s'appuie pas sur une modélisation quantitative avancée, mais qui préserve un niveau d'analyse correspondant à celui des études supérieures.

Résultats escomptés : Une concentration enrichie en économie des ressources naturelles et de l'environnement et une vitrine pour la recherche et la pédagogie multidisciplinaire sur le campus.

R4 - Que l'on révisé les conditions d'admission et les conditions de poursuite au doctorat afin de favoriser la réussite et la diplomation des étudiants.

Les conditions d'admission et les conditions de poursuite au doctorat correspondent à celles de la très grande majorité des programmes en économie en Amérique du Nord, notamment les programmes concurrents québécois. Quant à l'admission, un diplôme de maîtrise (ou équivalent) est exigé. Quant à la poursuite au doctorat, les étudiants doivent compléter la scolarité et réussir des examens rétrospectif et prospectif. Le défi majeur du programme consiste à attirer les meilleurs étudiants dans l'environnement compétitif des programmes québécois en économie (cinq universités et écoles à Montréal, dont trois en français) qui ont principalement le même bassin de recrutement que l'Université Laval. À noter que la grande majorité de nos étudiants est d'origine africaine.

Comme c'est la norme dans la majorité des programmes concurrents canadiens et québécois, les étudiants sont admis au programme sans avoir au préalable choisi un directeur de recherche. Le choix du directeur de recherche s'effectue durant la première année d'inscription au programme durant laquelle les candidats complètent une partie de la scolarité obligatoire de cours. Le choix du directeur est par la suite confirmé une fois que les étudiants ont réussi les examens rétrospectifs en microéconomie, macroéconomie et économétrie qui ont lieu au printemps de la première année. Le département d'économie et la direction du programme de doctorat sont conscients que les nouveaux étudiants de 3^e cycle en provenance de l'étranger peuvent rencontrer à l'arrivée des difficultés d'intégration, notamment parce qu'ils n'ont pas un directeur de recherche et qu'ils peuvent ne pas être familiers avec la dynamique d'un programme de doctorat nord-américain comme celui de l'Université Laval.

Outre les mesures prises par la direction du 3^e cycle afin d'améliorer la *procédure* d'admission (p.ex. la mise en place d'entrevues personnalisées via « skype », l'envoi des offres d'admission plus tôt, le

développement de partenariat de recrutement), les actions suivantes visent une amélioration des conditions de poursuite au doctorat.

A-4.1 : Proposer un programme de mentorat par les professeurs pour les étudiants de première année de doctorat.

Précisions : Ce programme de mentorat prendra la forme de rencontres mensuelles durant la première année avec un membre désigné du corps professoral. L'appariement étudiant-professeur sera dans la mesure du possible en fonction des intérêts de recherche des étudiants et de la disponibilité des professeurs à diriger des nouveaux doctorants.

Résultats escomptés : Une meilleure intégration des nouveaux étudiants dans leur programme d'étude, facilitant la poursuite du doctorat, et une amélioration de l'appariement entre étudiants et professeurs.

A-4.2 : Proposer un programme de tutorat par les pairs pour les étudiants de première année de doctorat.

Précisions : Un étudiant venant tout juste de réussir toutes les étapes de la première année au doctorat sera engagé comme tuteur auprès des nouveaux étudiants admis au programme. Ceci devrait assurer que les nouveaux étudiants comprennent plus rapidement le fonctionnement de leur programme d'étude et trouvent plus facilement l'information nécessaire à leur réussite.

Résultats escomptés : Une meilleure intégration des nouveaux étudiants dans leur programme d'étude, facilitant la poursuite du doctorat.

A-4.3 : Revoir les conditions de poursuite au doctorat. Le comité de programme de doctorat étudiera la possibilité de réduire le nombre de champs qui constituent l'examen rétrospectif en fonction de la performance de l'étudiant lors des cours préparatoires à cet examen.

Précisions : Réussir l'examen rétrospectif représente une première condition clé dans la poursuite au doctorat. Depuis 2014-2015, l'examen rétrospectif au doctorat en économie interroge les étudiants sur trois sujets, à savoir la microéconomie, la macroéconomie et l'économétrie. La norme des programmes doctoraux en Amérique du Nord est plutôt d'interroger les candidats sur la microéconomie et la macroéconomie uniquement. L'ajout en 2014-2015 d'un volet économétrique à l'examen rétrospectif avait pour but d'évaluer les compétences dans les trois champs généraux de l'analyse économique. Il avait aussi pour but de permettre au jury de moduler les poids accordés aux composantes microéconomique et macroéconomique de l'examen rétrospectif à la lumière des intérêts de recherche déclarés des étudiants. Notamment, lorsque la performance d'un étudiant au volet économétrique de l'examen est jugée adéquate, le jury se réserve le droit d'accorder plus de poids au domaine d'intérêt du candidat lors de l'évaluation des deux autres composantes de l'examen. Ceci permet dans les faits de réduire selon le cas les exigences en microéconomie ou macroéconomie. Cet arbitrage informel lors de la correction des trois parties de l'examen n'est malheureusement pas perceptible du point de vue des étudiants. Pour cette raison, notre examen à trois composantes peut paraître comme une exigence plus importante que celle exigée par nos concurrents dont les examens n'ont que deux volets. Il y aurait sans doute lieu d'officialiser cet arbitrage entre les sujets de l'examen en revenant à un examen à deux volets où, pour chacun des étudiants, les deux volets de l'examen seraient déterminés en tenant compte des intérêts de recherche et des résultats dans les cours préparatoires. La direction du programme de 3^e cycle prévoit mettre cette question à l'ordre du jour d'une réunion du Comité des programmes de 3^e cycle.

Résultats escomptés : Faciliter la réussite de l'examen de synthèse dans des champs pertinents pour l'étudiant.

R5 - Que les enseignants se concertent pour arrimer le contenu des cours des programmes de maîtrise et de doctorat en économique.

A-5.1 : Organiser une rencontre annuelle des titulaires des cours de chacune des séquences de cours afin d'assurer une meilleure concertation des professeurs responsables. Cette rencontre sera organisée par les directions des programmes de 2^e et 3^e cycles.

Précisions : La concertation des professeurs était jusqu'à maintenant informelle. Même si, de façon générale, nos séquences de cours étaient bien arrimées, il y a lieu de formaliser cette pratique en vue de l'amélioration continue de nos programmes. Les directions de programmes sont les mieux placées pour assurer l'organisation de cette concertation.

Résultats escomptés : Une meilleure adéquation des séquences de cours et une élimination des doublons.

R6 - Que l'on clarifie et précise les exigences relatives à l'essai afin qu'elles se distinguent bien de celles du mémoire.

A-6.1 : Préciser les exigences relatives au mémoire et à l'essai dans les descriptions officielles des deux programmes.

Précisions : Le comité des programmes de 2^e cycle va d'ici le printemps 2020 travailler à clarifier les exigences des deux programmes relatives à l'essai et au mémoire.

Résultats escomptés : Une meilleure diffusion des exigences à l'égard du mémoire et de l'essai

4. Actions proposées pour répondre aux suggestions

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

S1 - Que l'on s'assure que les programmes de maîtrise et de doctorat en économique couvrent les secteurs importants et en émergence.

AS-1.1 : Engagement de trois nouveaux professeurs au cours de la dernière année académique.

Précisions : La variété des cours à option à l'horaire chaque année découle de la disponibilité et du nombre des ressources professorales. Le Département d'économie vient d'engager trois nouveaux professeurs dont les spécialisations sont en économétrie appliquée, économie de la santé et macroéconomie. Ces engagements vont permettre de bonifier au cours des prochaines années notre offre de cours au 2^e et 3^e cycles. Voir points A-3.1 à 3.3 plus haut.

Résultats escomptés : Une offre de cours à options renforcée et plus variée.

S2 - Que l'on évalue la possibilité d'établir des ententes avec des universités canadiennes et étrangères afin de favoriser les échanges étudiants au doctorat en économique et la promotion du programme.

AS-2.1 : Promouvoir le programme de doctorat

Précisions: Trois actions concrètes ont été posées par la direction de programme du 3^e cycle et seront reprises dans le futur afin de promouvoir ce programme.

- La direction de programme a entamé en 2018 un effort de recrutement conjoint en cotutelle avec l'École d'économie de Paris (PSE). Un comité conjoint de quatre professeurs provenant des deux institutions a été formé afin de recruter des étudiants finissant leur master 2 à PSE pour le programme de doctorat en économie à l'Université Laval. La direction de programme souhaite ajouter au moins deux autres universités partenaires en France : Université de Montpellier et Université de Grenoble. Cet effort de recrutement est accompagné d'un programme de bourse qui, conjointement avec le fonds à la réussite de la FSS et l'exemption des frais de scolarité de l'Université Laval pour étudiants étrangers, permet de couvrir les frais pour la première année d'études.
- La direction de programme a également lancé un programme de bourses visant les étudiants d'un domaine d'études complémentaires, tel les mathématiques et les statistiques. Ce programme de bourses (conjointement avec les autres fonds disponibles) vise à recruter davantage les étudiants du campus.
- Lancement du passage intégré de la maîtrise au doctorat, facilitant la rétention des meilleurs étudiants à la maîtrise. Ainsi, un étudiant peut, selon son excellence académique et la recommandation d'un professeur du département, passer au doctorat tout en finissant sa maîtrise en économie. Un maximum de 15 crédits de cours pourra alors être crédité au doctorat, ce qui permettra d'accélérer les études. De plus, l'étudiant dispose de 5 ans avant de débiter le programme de doctorat et peut ainsi faire d'abord ses premières marques sur le marché du travail. Ce passage intégré offre ainsi une opportunité importante pour les diplômés à la maîtrise du Département d'économie à effectuer un retour aux études (dans un délai prescrit de 5 ans).

Deux autres actions sont bénéfiques tant au niveau du doctorat, comme à la maîtrise, et ont déjà été mises en œuvre ou sont en cours.

- Élaboration de capsules vidéo permettant un transfert et une diffusion des connaissances, augmentant l'attrait de nos programmes gradués
- Révision de notre site web départemental

Notons aussi que la tournée des écoles et universités en Afrique effectuée en décembre 2018 (et mentionné en point A-4.2) a également contribué à la promotion de notre programme de doctorat.

Résultats escomptés : À l'aide de ces actions, le Département d'économie souhaite augmenter et diversifier son bassin de recrutement, en particulier attirer des étudiants européens (via le partenariat avec les universités françaises), renforcer son bassin de recrutement en Afrique et au Canada (via le recrutement parmi les domaines complémentaires et le passage intégré).

AS-2.2 : Favoriser les échanges entre universités

Précisions : Notons en premier lieu que les échanges d'étudiants entre universités sont très appréciés par les étudiants. Dans le passé, ces échanges se sont faits de manière ponctuelle à l'aide du réseau académique du ou des directeurs de l'étudiant. Cette façon de faire est garante de la pertinence réelle de l'échange et de la plus-value pour l'étudiant. En particulier, l'étudiant peut être invité à collaborer avec des chercheurs de l'université d'accueil. Des échanges avec des milieux académiques anglophones sont généralement privilégiés afin de permettre à l'étudiant de parfaire son anglais.

La direction de programme s'engage à informer les étudiants des possibilités de financement qui existent, à savoir :

- Le programme EXPLORE du Gouvernement Canadien pour financer une immersion intensive en anglais pour les étudiants francophones (valeur de 2800 \$). Ce programme pourrait être

complémentaire à un séjour de recherche académique d'un mois. À noter que ce programme n'est proposé qu'aux citoyens canadiens et résidents permanents.

- Le programme Bourse pour stage hors Québec du FRQSC, durée de 2 à 6 mois (valeur maximale de 10 000\$). À noter que ce programme n'est que proposé aux citoyens canadiens et résidents permanents.

Deux centres de recherche au département contribuent au financement des études et aident au financement nécessaire de leurs étudiants membres.

Résultats escomptés : Permettre au doctorant de développer un meilleur réseau, surtout en vue d'entrer sur le marché académique après sa diplomation. Parfaire son niveau d'anglais.

S3 - Que l'on sonde les étudiants de la maîtrise en économie sur leur intérêt pour les concentrations.

AS-3.1 : Réaliser un sondage sur cette question à l'intention des étudiants des programmes de maîtrise en économie et de maîtrise en économie avec mémoire au cours de l'année 2019-2020.

Précisions, si nécessaires : De façon générale, nous observons depuis quelques années que les étudiants de nos programmes sont de plus en plus difficiles à rejoindre. Pour contrer cette tendance, nous avons développé à l'été 2019 et mis en service au début de l'automne 2019 des portails Web *monPortail* permettant de rejoindre directement tous les étudiants inscrits à nos programmes. Le sondage proposé sera fait par le biais de ce nouvel outil.

Résultats escomptés : Confirmer l'intérêt des étudiants pour nos concentrations.

S4 - Que l'on informe suffisamment à l'avance les étudiants de la maîtrise et du doctorat en économie de la fréquence de l'offre de cours à option.

AS-4.1 : Annoncer chaque année des cours à l'horaire l'année suivante dès l'adoption de la charge de travail des professeurs par l'Unité de rattachement.

Précisions : Les programmes de 2^e et 3^e cycle ont depuis le début du trimestre d'automne 2019 des portails Web *monPortail* dédiés. Ces portails permettent aux directions de programmes d'informer rapidement et directement les étudiants concernés. Une section de ses portails contient l'information mise constamment à jour sur les cours à l'horaire dans les trimestres à venir.

Résultats escomptés : Les étudiants des programmes vont pouvoir planifier leurs choix de cours sur plusieurs trimestres.

S5 - Que l'on encourage les professeurs à établir un plan de collaboration avec leurs étudiants.

AS-5.1 : Nouveau format combiné pour plan de collaboration et rapport d'activité au doctorat

Précisions: Le comité de programme du 3^e cycle a mis en place un nouveau formulaire qui combine (i) le rapport annuel obligatoire des activités de l'étudiant avec (ii) un plan de collaboration établi en début de la supervision de l'étudiant conjointement avec le directeur/codirecteur de recherche.

Le plan de collaboration devient alors un outil de discussion menant à une entente entre les parties. Il détermine comment le sujet de recherche du doctorant s'inscrit ou non dans la programmation de

recherche du superviseur, s'il est financé ou non, la fréquence des rencontres entre les parties, les attentes du directeur face à un doctorant, ainsi que la langue et le format de rédaction de la thèse (thèse de facture traditionnelle, par articles, mixte).

Résultats escomptés : Le nouveau format combiné du plan de collaboration et du rapport d'activités permet de rassurer les étudiants si leur cheminement est satisfaisant ou quelles sont les mesures envisagées par les parties concernées afin de rendre le cheminement satisfaisant. Ce format de plan de collaboration et rapport d'activités rend explicite le format anticipé de rédaction de la thèse.

AS-5.2 : Sensibiliser les professeurs et les étudiants aux avantages d'adopter un plan de collaboration

Précisions : Les professeurs de Département d'économique ont jusqu'à maintenant toujours favorisé les formules souples en ce qui a trait à l'encadrement des étudiants de 2^e cycle. Nous avons la réputation d'être un département où les étudiants ont facilement et rapidement accès à leurs directeurs de recherche. Nous allons néanmoins explorer la possibilité d'introduire l'écriture d'un plan de collaboration à la maîtrise. Dans un premier temps, nous proposons de sensibiliser les parties aux avantages d'un tel plan. Les professeurs et les étudiants seront sondés sur cette question. Le comité de programme sera invité à se prononcer sur cette question une fois les résultats du sondage connus.

Résultats escomptés : Clarifier le rôle et les obligations de chacune des parties impliquées dans un projet de mémoire ou d'essai.

5. Échéancier

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
R1 - Que l'on présente les objectifs spécifiques de la maîtrise et du doctorat en économique dans la description officielle des programmes.			
A-1.1	Modifier les objectifs globaux de chaque programme afin d'y inclure les objectifs spécifiques	A2019	Directeurs des programmes de 2 ^e et 3 ^e cycles Comités de programme des 2 ^e et 3 ^e cycles
R2 - Que l'on s'interroge sur le niveau de mathématiques exigé pour être admis à la maîtrise en économique et que l'on s'assure qu'il est cohérent avec celui atteint par les diplômés du baccalauréat en économique.			
A-2.1	Nouvelle version du Questionnaire à l'attention des candidats hors Québec	H2019	Directions des programmes de 2 ^e et 3 ^e cycles
A-2.2	Changement de la formule de la Mise à niveau mathématique du trimestre d'automne	A2019	Direction sur département en collaboration avec les professeurs titulaires des cours en macroéconomie, microéconomie et économétrie
A-2.3	Création du nouveau cours au baccalauréat intitulé ECN-2090 Logiciels et analyse de données	H2019	Direction du département en collaboration de la direction du programme de 1 ^{er} cycle
A-2.4	Nouveau contenu du cours ECN 7000 – Microéconomique I	A2019	Professeur responsable du cours
R3 - Que l'on examine la possibilité de bonifier l'offre de cours à option des programmes de maîtrise et de doctorat en économique.			
A-3.1	Nouveau cours avancé en économie de la santé	2020-2021	Direction du département et professeurs spécialisés en économie de la santé
A-3.2	Développement d'un nouveau cours en économétrie des cycles économiques	2020-2021	Direction du département et professeurs spécialisés en macroéconomie
A-3.3	Création d'un comité visant à étudier le développement d'un nouveau cours en économie écologique	E2020	Direction du département et professeurs spécialisés en économie de l'environnement

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
R4 - Que l'on révisé les conditions d'admission et les conditions de poursuite au doctorat afin de favoriser la réussite et la diplomation des étudiants.			
A-4.1	Mentorat offert aux étudiants de 1 ^{ère} année au doctorat par des membres du corps professoral	H2020	Direction du programme de 3 ^e cycle
A-4.2	Tutorat offert aux étudiants de 1 ^{ère} année au doctorat par les pairs	A2019	Direction du programme de 3 ^e cycle
A-4.3	Revoir l'examen rétrospectif	H2020	Comité de programmes de 3 ^e cycle
R5 - Que les enseignants se concertent pour arrimer le contenu des cours des programmes de maîtrise et de doctorat en économique.			
A-5.1	Rencontre annuelle des professeurs de chacune des séquences de cours	E2020	Directions des programmes de 2 ^e et 3 ^e cycles
R6 - Que l'on clarifie et précise les exigences relatives à l'essai afin qu'elles se distinguent bien de celles du mémoire.			
A-6.1	Ajout d'une description des exigences spécifiques à l'égard de l'essai à la description officielle du programme de maîtrise en économique	A2019	Direction des programmes de 2 ^e cycle
S1 - Que l'on s'assure que les programmes de maîtrise et de doctorat en économique couvrent les secteurs importants et en émergence.			
AS-1.1	Engagement de trois nouveaux professeurs en 2018-2019	H2019	Direction du département
S2 - Que l'on évalue la possibilité d'établir des ententes avec des universités canadiennes et étrangères afin de favoriser les échanges étudiants au doctorat en économique et la promotion du programme.			
AS-2.1	Trois actions concrètes : 1) mener un effort conjoint de recrutement en cotutelle avec trois universités françaises partenaires; 2) lancer un programme de bourses visant un domaine d'études complémentaires; 3) adopter le passage intégré de la maîtrise au doctorat	H2019	Direction du programme de 3 ^e cycle
AS-2.2	Diffusion d'information des bourses de mobilité disponibles	E2019	Direction du programme de 3 ^e cycle

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
S3 - Que l'on sonde les étudiants de la maîtrise en économique sur leur intérêt pour les concentrations.			
AS-3.1	Sondage des étudiants sur l'intérêt pour les concentrations	A2019	Direction des programmes de 2 ^e cycles
S4 - Que l'on informe suffisamment à l'avance les étudiants de la maîtrise et du doctorat en économique de la fréquence de l'offre de cours à option.			
AS-4.1	Publication d'avance des cours à l'horaire sur les nouveaux portails des programmes	A2019	Directions des programmes de 2 ^e et 3 ^e cycle.
S5 - Que l'on encourage les professeurs à établir un plan de collaboration avec leurs étudiants.			
AS-5.1	Adoption d'un plan combiné de collaboration et de rapport d'activités au doctorat	H2019	Direction de programme de 3 ^e cycle
AS-5.2	Sensibilisation des professeurs et des étudiants de maîtrise sur les avantages du plan de collaboration à la maîtrise	2019-2020	Direction des programmes de 2 ^e cycle

6. Remerciements

Le doyen de la Faculté remercie toutes les personnes qui ont participé au processus d'évaluation périodique des programmes de baccalauréat du département d'économique. Tout particulièrement, nous remercions : Benoît Carmichael, directeur des programmes de 2^{ième} cycle en économique ; Markus Herrmann, directeur des programmes de 3^{ième} cycle en économique ; Guy Lacroix, directeur du département en 2017 quand l'évaluation périodique a débuté et Philippe Barla qui lui a succédé en juin 2018 à la direction du département; les membres du département d'économique, enseignants et étudiants, ainsi que les diplômés qui ont répondu aux sondages et participé aux rencontres avec les évaluateurs externes; les évaluateurs externes, Steve Ambler (Université du Québec à Montréal) et Marc-André Letendre (McMaster University); ainsi que les membres du CIEP.

François Gélinau
Faculté des sciences sociales